

Réf: Dossier 453133

Avis de constitution

SOCIETE « BARACH MINERALS »

Siège ABIDJAN COCODY BLOCKHAUSS, Lot 05, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARACH MINERALS »

Objet :  
- ACTIVITES MINIERES  
- RECHERCHE MINIERE  
- EXPLOITATION MINIERE

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (200,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY BLOCKHAUSS, Lot 05, Ilot 0

Dirigeant(s) M ESSAN KANGA EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05391 du 05/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68062/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

